Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20261008-C2026_250-DE

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

DATE de CONVOCATION
28 SEPTEMBRE 2026

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 40
Présents : 34
Votants : 0
Procuration : 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 5 octobre 2026

L'an deux mille vingt six, le cinq octobre à 18h30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de Questembert Communauté à Questembert, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de M. Patrice LE PENHUIZIC.

Étaient présents :
M. Michel GRIGNON, M. Jonathan SEKLI, Mme Sophie JUBIN, Mme Claire MAHÉ, M. Pascal HERVIEUX, Mme Sylvie BOULO, Mme Camille LE CLAIRE, M. Yannick NICOLAS, M. Patrice LE PENHUIZIC, Mme Laëtitia ÉON, M. Serge LUBERT, Mme Sylvie GAIN, Mme Sandra ROUSSELET, M. Joël TRIBALLIER, Mme Morgane RÉTHO, M. François HERVIEUX, M. Pascal QUIMBRE, M. Marcel ARS, M. Jean-Yves BOUSSO, M. Jean-Pierre GALUDEC, M. Boris LEMAIRE, Mme Delphine JEANNIN, M. Jean-Pierre LE METAYER, Mme Hélène BERTRAND-KOUIDER, M. Maxime PICARD, Mme Evelyne LE NORMAND, M. Alain LOUIS, Mme Albane DIEU, Mme Marie HAMEL-FAURE , M. Kévin MENANT, Mme Maryse GÉRARD, M. Stéphane COMBEAU, M. Thierry AUTRAN, Mme Colette GORRÉ

Étaient absents :
Mme Stéphanie BODIN-LEMOINE

Absent(s) ayant donné pouvoir :
M. Pascal GUIBLIN a donné pouvoir à Mme Sandra ROUSSELET
Mme Gaëlle ROLLIN a donné pouvoir à Mme Morgane RÉTHO
Mme Sophie SOULIMAN a donné pouvoir à M. Marcel ARS
Mme Isabelle GUILLET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre GALUDEC
M. Anthony LECOINTRE a donné pouvoir à Mme Albane DIEU

Secrétaire de séance : M. Stéphane COMBEAU

N°C2026_250 - QUESTIONS DIVERSES - Informations et Affaires en délégation du Bureau communautaire et du Président

Rapporteur : M. Patrice LE PENHUIZIC, PRESIDENT

1 - Délégations du Bureau Communautaire - Pour Information au Conseil Communautaire du 05 octobre 2026

Dans le cadre du pouvoir de délégation des membres du Bureau Communautaire par délibération n°C2026_074 du 27 avril 2026

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de Questembert Communauté dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Dans ce même délai, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20261008-C2026_250-DE

Réunion du Bureau Communautaire du 24 septembre 2026

Numéro point OJ	Objet	*Annexes à joindre*
N°1	**ECONOMIE** - Dispositif d'aide aux entreprises – Attribution du Pass commerce artisanat à la société TY BOON'S - Limerzel	
N°2	**ECONOMIE** - Convention d'occupation temporaire du domaine communautaire - Emplacement pour le camion à pizzas « L'AVVENTURA » à La Vraie-Croix	*- PROJET AOT AVVENTURA*
N°3	**ECONOMIE** - Dispositif d'aide aux entreprises – Soutien aux jeunes agriculteurs – Liste des bénéficiaires installés en 2025	
N°4	**FINANCES** - Admissions en non valeur - Effacement de dettes	
N°5	**QUESTIONS DIVERSES** - Informations	
	2ème partie : Travail sur la **note de conseil communautaire du**	

2 – Délégations du Président - Pour information au Conseil Communautaire du 5 octobre 2026

Dans le cadre du pouvoir de délégation du Président donné par le Conseil communautaire pour certains domaines, par délibération n° C2026_071 du 09 avril 2026.

2.1 – PCAET - Note d'information sur un avenant concernant la convention entre Questembert Communauté et l'association CIVAM AD 56

VU la délibération 2024-10 n°09 du conseil communautaire du 14 octobre 2024
VU la convention 2024-2026 signée en octobre 2024 entre Questembert Communauté et le CIVAM AD 56.

CONTEXTE
Le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural – Agriculture Durable 56 (CIVAM – AD 56) est une association dont l'objectif principal est de promouvoir une agriculture plus économe, autonome et solidaire. Plusieurs thématiques sont travaillées dans les CIVAM, quelque soit le département, comme l'agriculture durable, l'alimentation, les installations/transmissions d'exploitations agricoles….

Une première convention entre Questembert Communauté et le CIVAM AD 56 a permis la réalisation d'interventions en milieu scolaire auprès de la MFR de Questembert sur les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026. Cette convention représente une participation financière de 2500€ par an.
Les cycles regroupent trois interventions pour aborder :

- 1 intervention sur « Construire et conduire un système herbager autonome et économe ». Apport théorique et visite de ferme. (1 journée d'intervention)
- 1 intervention sur « Comprendre et dialoguer avec un cédant en tant que porteur de projet ». Apport théorique et visite de ferme (1 journée d'intervention)

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20261008-C2026_250-DE

- 1 intervention sur « Prendre en compte la durabilité d'une ferme pour pérenniser son activité ». Apport théorique et visite de ferme (1 journée d'intervention)

PROPOSITION
Afin de sensibiliser plus d'élèves, il est proposé de renouveler la convention pour permettre la réalisation de ces interventions sur l'année scolaire 2026-2027.
Cette proposition d'avenant a été présentée aux comités Aménagement Transition et Mobilité du 19 février 2026 et du 10 septembre 2026 et n'a pas soulevé de refus.
Un projet d'avenant d'un an est joint à cette note.

2.2 - FINANCES

2.2.1- Admissions en non valeurs et effacement de dettes inférieure à 200 €

Conformément à la délibération n ° C2026 071 du conseil communautaire du 9 avril 2026, le Président dispose d'une délégation pour admettre en non-valeurs les titres de recettes irrécouvrables présentés par le comptable public (détaillant le nombre, le montant total des titres admis en non-valeurs, les motifs d'irrecouvrabilité…) pour un montant inférieur à 200 €.

Il y a 68 admissions en non valeur inférieures à 200 € et validées par **le service déchets** pour un montant total de 3974,25€.

2.2.2- Sur la fongibilité des crédits - Décisions virements de crédits

Conformément à l'article L 2122-22 du CGCT,

- Budget Déchets - – Décision virement de crédits 1-2026

Vu la délibération n°C2026_014 du conseil communautaire du 09 février 2026 portant vote du budget annexe Déchets de Questembert Communauté et mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'effectuer des transferts de crédits entre le chapitre 68 et le chapitre 65 afin de compléter les crédits inscrits aux comptes 6541 (admission en non valeurs) et 6542 (créances éteintes) suite aux listes adressées par le SGC Auray, pour 2026.

Objet libellé	Section	Dépenses	Chapitre	Compte	Remplacé par ou virement de crédits	Objet libellé	Montant proposé
Dotations aux amortissements	fonctionnement	- 2 000,00€	68	6817	Chap 65	6541 – créances admises en non valeur	2 000,00€
Dotations aux amortissements	fonctionnement	- 5 000,00€	68	6817	Chap 65	6542 – créances éteintes	5 000,00€
	TOTAL	- 7 000,00€					7 000,00€

- Budget La Haie – Décision virement de crédits 2-2026

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20261008-C2026_250-DE

Vu la délibération n°2026 n° C2026-019 du conseil communautaire du 09 février 2026 portant vote du budget annexe ZA LA HAIE de Questembert Communauté et mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'effectuer des transferts de crédits au sein du chapitre 65 suite à une erreur matérielle de saisie de compte d'imputation. Le compte 65736212 doit être utilisé au lieu du compte 6522.

Objet libellé	Section	Dépenses	Chapitre	Compte	Remplacé par ou virement de crédits	Objet libellé	Montant proposé
Autres charges de gestion courante	fonctionnement	- 764 284,59€	65	6522	Chap 65	65736212 – subvention de fonct aux BA	764 284,59€
	TOTAL	- 764 284,59 €					764 284,59€

- Budget principal - Décision virement de crédits 2-2026

Vu la délibération n° C2026-012 du conseil communautaire du 09 février 2026 portant vote du budget principal de Questembert Communauté et mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'effectuer des transferts de crédits entre :
- le chapitre 27 et le chapitre 20 afin de prévoir des crédits complémentaires sur l'opération/autorisation de programme PLUI suite à l'ajout de réunions et d'options supplémentaires au marché portant sur la révision du PLUI,
- le chapitre 27 et le chapitre 21 afin de prévoir des crédits au compte 21848 pour l'acquisition du mobilier pour le service culture et les espaces communs du Pôle Social

Objet libellé	Section	Dépenses	Chapitre	Compte	Opération	Remplacé par ou virement de crédits	Objet libellé	Montant proposé
Frais étude élaboration document urbanisme	investissement	75 000,00€	20	202	905-PLUI	Chap 27	27638 – autres immos financières	- 75 000,00€
Frais étude élaboration document urbanisme	investissement	85 200,00€	20	202		Chap 27	27638 – autres immos financières	-85 200,00 €
Autres matériels de Bureau	investissement	62 500,00€	21	2184		Chap 27	27638 – autres immos financières	- 62 500,00€
	TOTAL	222 700,00€						- 222 700,00€

3 – Information sur le CIAS - Conseil d'Administration du CIAS du 29 septembre 2026

2026_09_n°01	**ADMINISTRATION GÉNÉRALE** – Compte-rendu du Conseil d'administration du CIAS du 26 juin 2026 (Report du CA du 16 juin 2026 – absence de Quorum)

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20261008-C2026_250-DE

2026_09_n°02	**ACTION SOCIALE** - **INFORMATION** - Présentation du Contrat Local de Santé
2026_09_n°03	**ACTION SOCIALE**- Présentation du bilan CLAS (2021-2026) et proposition d'une nouvelle organisation pour l'année expérimentale 2026-2027
2026_09_n°04	**ACTION SOCIALE** – **INFORMATION** - Dispositif « Psychologie et vieillissement »
2026_09_n°05	**ACTION SOCIALE** - Projet pilote et expérimentation « Aller vers » en santé par la CPAM
2026_09_n°06	**ACTION SOCIALE**- Logements d'urgence
2026_09_n°07	**ACTION SOCIALE** - Réflexion territoriale sur l'adaptation aux épisodes de fortes chaleurs
2026_09_n°08	**ADMINISTRATION GÉNÉRALE** – Adoption du règlement intérieur du CIAS
2026_09_n°09	**ADMINISTRATION GÉNÉRALE** – Délégation de pouvoir et signature du Conseil d'Administration au Président – complément à la délibération n°2026 05 n°05 – alinéa 11 (mise à disposition locaux et biens véhicules)
2026_09_n°10	**PERSONNEL** – Modification de la durée hebdomadaire de postes– ACM enfance
2026_09_n°11	**PERSONNEL** - Convention de mise à disposition de services entre les services du CIAS et la commune de Pluherlin – Service accueil de loisirs périscolaire
2026_09_n°12	**FINANCES** - Les impayés dans les accueils de loisirs de la Maison Pop
2026_09_n°13	**FINANCES** - Admission en non valeurs de créances irrécouvrables
2026_09_n°14	**FINANCES** – Cession gratuite du mobilier affecté au service culture et aux espaces communs du Pôle Social – Délibération modificative n °2 du budget du CIAS
2026_09_n°15	**FINANCES** – Convention financière entre le CIAS et Questembert Communauté – modalités de versement des subventions pour le Pôle Social (partie « bâtiment »)
2026_09_n°16	**FINANCES** - **INFORMATION** Délégation du Président – Décision virement de crédits n°2-2026
	INFORMATIONS DIVERSES

4 – AGENDA

« Minute Culture »
en séance du Conseil - présentée par le Vice-Président en charge de la culture, Serge Lubert

- Bureaux Communautaires:

- jeudi 29 octobre 2026 - 17h00
- jeudi 3 décembre 2026 -17h00

- Conseils Communautaires :

- lundi 9 novembre 2026 – 18h30
- lundi 14 décembre 2026 - 18h30

Conseil d'Administration du CIAS :

- Mercredi 18 novembre 2026
- Mardi 19 janvier 2027

- Bureaux Communautaires 2027 :

- jeudi 04 février - 17h00
- jeudi 11 mars -17h00

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20261008-C2026_250-DE

- jeudi 15 avril - 17h00
- jeudi 13 mai -17h00
- jeudi 24 juin- 17h00
- jeudi 23 septembre -17h00
- jeudi 28 octobre - 17h00
- jeudi 2 décembre -17h00

- Conseils Communautaires 2027 :

- lundi 15 février – 18h30
- lundi 22 mars – 18h30
- lundi 24 mai – 18h30
- lundi 5 juillet – 18h30
- lundi 4octobre – 18h30
- lundi 8 novembre – 18h30
- lundi 13 décembre– 18h30

- Commission Finances :

- mercredi 4 novembre 2026 – 17h30 – préparation budgétaire 2027
- mardi 1er décembre 2026 - 17h00

- Commission Économie / Agriculture/ Insertion professionnelle :

- mardi 13 octobre 2026 – 18h30
- lundi 16 novembre 2026 - 18h30

- Comité Déchets / Services techniques / Voirie / Patrimoine bâti

- lundi 19 octobre 2026 – 18h00
- lundi 23 octobre 2026 – 18h00
- lundi 23 novembre 2026 - 18h00

- Comité Aménagement, Transitions, Mobilités

- jeudi 15 octobre 2026 – 18h00
- jeudi 19 novembre 2026 – 18h00

- Comité Culture

- Mardi 24 novembre 2026 - 18h00

- COPIL PLUi :

- **Jeudi 1er octobre 2026** :
  Table ronde "Habiter Questembert Communauté en 2040" à l'Asphodèle (conférence + échanges autour de l'exposition) 18h30 – 20h00

- **Mercredi 14 octobre** 2026:
  COPIL 14h00-17h00 + ateliers de travail à 18h00 sur les OAP ouvert à tous -
  Salle du Conseil à Questembert Communauté sur inscription -
  lien accessible sur le site de Questembert Communauté)
  + rencontres communales entre le 12 et 22 octobre.

- **Mardi 17 Novembre : COPIL 14h00-17h00**

- **Mardi 8 décembre** : rencontre avec les PPA à9h-11h et COPIL 14h00-17h00

- **débat PADD (date reste à définir)**

- **Janvier 2027** :
  réunion publique sur les outils (date reste à définir)
  Exposition de 11 panneaux format A1 (installation à compter de juillet 2026 au siège de QC)

AUTRE DATE : A noter

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20261008-C2026_250-DE

vendredi 9 octobre 2026 : ***Inauguration de « La Canopée » le nouveau bâtiment du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Questembert Communauté, situé 8 avenue Roland Garros à Questembert.***

Les membres du Conseil Communautaire décident :

- *De prendre acte de l'ensemble de ces informations.*

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
A Questembert, le 8 octobre 2026
Le Président,
Patrice LE PENHUIZIC

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ
8 av. de la Gare
56231 QUESTEMBERT
CEDEX
02 97 26 59 51

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de Questembert Communauté dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Dans ce même délai, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Signé par : Patrice LE PENHUIZIC
Date : 08/10/2026
Qualité : PRÉSIDENT